

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Direction du cabinet
Bureau des affaires générales

Affaire suivie par Sandrine STOESSEL

04 50 33 61 13
sandrine.stoessel@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le - 4 JUIN 2015

Le préfet de Haute-Savoie

à

Monsieur le président du conseil départemental

Mesdames et messieurs les maires du département

Mesdames et messieurs les présidents d'établissements
publics de coopération intercommunale

(en communication à madame et messieurs les sous-préfets)

Objet : Journée nationale d'hommage aux "morts pour la France en Indochine"

P.J. : Message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, en charge des anciens combattants et de la mémoire

A l'occasion de la journée nationale d'hommage aux "morts pour la France en Indochine" du 8 juin prochain, j'ai l'honneur de vous transmettre le message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, en charge des anciens combattants et de la mémoire, qu'il vous appartiendra de lire devant le monument aux morts, lors de la cérémonie organisée par vos soins pour la circonstance.

De même, je vous rappelle que, conformément aux instructions du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, en charge des anciens combattants et de la mémoire, les bâtiments et édifices publics devront, à cette occasion, être pavés aux couleurs nationales.

Le préfet



Georges-François LECLERC

MESSAGE A L'OCCASION DE LA JOURNEE NATIONALE D'HOMMAGE
AUX « MORTS POUR LA FRANCE » EN INDOCHINE

LE 8 JUIN 2015

En cette journée nationale dédiée aux "morts pour la France" en Indochine, notre pays a, une fois de plus, rendez-vous avec son histoire et sa mémoire combattante.

En près de 15 ans de combats, de 1940 à 1954, les soldats d'Indochine ont laissé derrière eux une trace indélébile de bravoure et d'abnégation.

Sur cette terre lointaine, des soldats de toutes les armes, des légionnaires, des coloniaux, des tirailleurs, des gendarmes, des marins, des aviateurs, des médecins, des infirmières, ont lutté avec un dévouement indéniable pour préserver l'honneur de notre pays.

Face à l'occupant japonais, de 1940 à 1945, ils ont maintenu la présence française en Indochine. Il y a 70 ans, à l'issue du coup de force japonais mené le 9 mars 1945 sur les garnisons françaises, tandis que certains d'entre eux réussissent à se replier en Chine, d'autres sont fait prisonniers et exécutés. C'est à tous ceux-là qu'un hommage fut rendu en 1952 lorsque Edmond Grethen, grande figure de la Résistance indochinoise, fusillé à Thakhet le 16 mars 1945, fut inhumé au Mont-Valérien.

Contre le Vietminh, de 1946 à 1954, des combattants venus de France, d'Europe, d'Afrique du Nord ou d'Afrique Noire, ont été engagés, aux côtés de leurs frères d'armes indochinois, dans des conditions extrêmes. Ils ont lutté dans la boue des rizières, sur le sommet d'un piton calcaire, sur une piste forestière ou dans un petit poste isolé, contre un ennemi insaisissable et toujours mieux armé.

Ils étaient guidés par un sens du devoir et une foi infailible en la France.

Les assauts, les embuscades ou les combats au corps à corps, n'ont pourtant constitué que le début de leur calvaire. Pour les survivants des derniers combats, ce furent ensuite les camps de rééducation politique, dont plus des trois quarts des prisonniers ne revinrent jamais.

Ce courage dont ont fait preuve les combattants d'Indochine est à ériger en exemple.

En cette journée nationale, souvenons-nous qu'ils furent les premiers d'une très longue lignée de soldats à intervenir loin du sol de France. Ils menèrent leur mission avec une volonté qui force le respect.

Aujourd'hui comme hier, sur les différents théâtres d'opérations où ils sont engagés, nos soldats défendent la République française et ses valeurs avec courage et professionnalisme. Ils accomplissent leurs missions avec une détermination qui fait honneur à leurs aînés, à l'histoire qu'ils ont écrite et à la nation tout entière.

